

CONSEIL D'ETABLISSEMENT POLYVALENTE LA POCATIERE

PROCÈS-VERBAL

RENCONTRE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2025, À 18H30
AU SALON COLLABORATIF

	<u>MEMBRES PRÉSENTS :</u>
Personnel de soutien :	Marie-Ève Pelletier
Professionnel :	Alexandra Lévesque
Enseignants :	Cassandra Pelletier-Guimond, Denis Bastille, Isa Létourneau
Parents :	Marilyne Bourgelas, Magali Emond, Karine Thériault
Élève :	Émile Dionne

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

Direction : Marc Chouinard

Secrétaire : Nadine St-Onge

Absentes : Caroline Lessard, Sévérine Batty

Nous avons 2 personnes du public.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum

Après constatation du quorum, Magali Emond, présidente, ouvre la séance à 18h30 par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Denis Bastille et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est présenté.

1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 octobre 2025

Il est proposé par Cassandra Pelletier-Guimond et unanimement résolu que le procès-verbal de la rencontre du 6 octobre 2025 soit adopté tel qu'il est présenté.

1.4 Suivi au procès-verbal

Il n'y a pas de suivi à faire.

2. DOSSIERS DE DÉCISION

2.1 Approbation des Règles de régie interne

Nadine St-Onge présente le document à l'écran et Marc Chouinard explique les modifications effectuées.

RÉSOLUTION 2025-11-24-01

Il est proposé par Cassandra Pelletier-Guimond et unanimement résolu que les Règles de régie interne soient approuvées telles qu'elles ont été présentées incluant la modification du point 4.6 suivante :

Modifier le texte suivant :

En cas de circonstances spéciales annulant une rencontre (élections, tempête, inondation, etc.), celle-ci se tiendra le même jour la semaine suivante. À moins d'avis écrit contraire envoyé au plus tard 2 jours avant la date prévue de la rencontre (Régie interne).

Par celui-ci :

En cas de circonstances spéciales annulant une rencontre (élections, tempête, inondation, etc.), celle-ci se pourra se tenir le même jour par Teams (un sondage sera envoyé aux membres la journée même).

2.2 Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement d'élèves hors de l'école (Art. 87 LIP)

Nadine St-Onge présente le tableau de Marie-Ève Pelletier à l'écran et Marc Chouinard explique quelques événements. Quelques dates et lieux sont encore à confirmer.

RÉSOLUTION 2025-11-24-02

Il est proposé par Cassandra Pelletier-Guimond et unanimement résolu que soit approuvé le programme d'activités éducatives tel qu'il a été présenté.

2.3 Approbation de la demande de permis auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux

Résolution 2025-11-24-03

Considérant le besoin en financement pour ses activités sportives et événements;

Considérant les différentes demandes de la Régie des alcools, des courses et des jeux;

Considérant la représentation à effectuer auprès de la Régie;

Il est proposé par Isa Létourneau et unanimement résolu :

Que Kathleen Paquin agisse en tant que représentante pour la demande de licence de systèmes de loterie à la Régie des alcools, des courses et des jeux et toute démarche administrative qui s'y rapporte.

2.4 Approbation du budget révisé (art. 96.24 et 110.13 LIP)

Résolution 2025-11-24-04

Considérant que conformément à l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit adopter le budget annuel de l'école proposé par la direction, et le soumettre à l'approbation du centre de services scolaire ;

Considérant que la répartition des ressources financières s'établit à partir de l'effectif scolaire de l'année précédente, soit celle du 30 septembre 2024 cela, selon la recommandation du comité de répartition des ressources ;

Considérant que ledit budget doit être soumis au centre de services scolaire pour approbation conformément à l'article 276 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant que ce budget pourra être rajusté en cours d'année scolaire selon toute modification apportée par le Ministère et/ou tout apport financier additionnel.

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Ève Pelletier ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil d'établissement adopte le budget révisé de l'École Polyvalente La Pocatière au montant total de 509 299 \$ établi comme suit :

Total des mesures dédiées, protégées et décentralisées (unité 5XX)	432 629 \$
--	------------

Total du budget de base décentralisé (unité 6XX) :	76 670 \$
--	-----------

2.5 Approbation des campagnes de financement

- 2.5.1 Approbation de la campagne de financement pour Yellowknife
Nadine St-Onge présente le document à l'écran et Marc Chouinard explique que les élèves feront la vente de produits de la compagnie Produits sanitaires Unique du 10 décembre au 6 janvier 2026.

RÉSOLUTION 2025-11-24-05

Il est proposé par Karyne Thériault et unanimement résolu que soit approuvé la campagne de financement telle qu'elle a été présentée.

- 2.5.2 Approbation de la campagne de financement pour le marché de Noël
Nadine St-Onge présente le document à l'écran et Marc Chouinard explique que les enseignants et les élèves d'adaptation scolaire feront la vente de divers produits lors de la rencontre de parents du mois de novembre.

RÉSOLUTION 2025-11-24-06

Il est proposé par Isa Létourneau et unanimement résolu que soit approuvé la campagne de financement telle qu'elle a été présentée.

3. DOSSIERS D'INFORMATIONS

3.1 Direction

3.1.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles

Marc Chouinard présente le document à l'écran et l'explique.

3.1.2 Suivi Portes ouvertes

Les Portes ouvertes sont une belle réussite, nous avons eu la visite d'environ 20 élèves de l'extérieur.

3.2 Présidente

Rien à signaler.

3.3 Enseignants

Denis Bastille mentionne que la rencontre de parents s'est bien déroulée, beaucoup de parents se sont présentés le jeudi soir mais peu le vendredi matin. Cassandra Pelletier-Guimond explique que la première étape est finie. De bons coups se font dans l'école et les lutins travaillent fort.

3.4 Soutien

Marie-Ève Pelletier explique qu'Odette Lauzier (surveillante) revient au travail en retour progressif. Les membres du gouvernement étudiant ont dernièrement participé au Colloque (formation) à Rivière-du-Loup. Certains élèves ont fait du ménage lors des 2 dernières journées pédagogiques car ils étaient en reprise de temps.

3.5 Professionnel

Alexandra Lévesque explique que des ateliers de prévention ont été faits dans certaines classes et que le programme Hors-pistes est en préparation. Une présentation du protocole sur la gestion de crise a été faite à tous les membres du personnel. Simon Ouellet a travaillé fort sur les plans d'intervention en novembre.

3.6 Élève

Émile Dionne explique que l'Halloween et la journée sportive se sont bien déroulées. Le local de la radio étudiante qui deviendra un studio d'enregistrement (projet avec Ève St-Pierre) s'en vient bien, encore quelques détails à régler. Les élèves sont en train de préparer les activités de Noël (sur une période de 3 semaines cette année afin que tous les élèves puissent participer) et Secondaire en spectacle.

3.7 Comité de parents

Caroline Lessard est absente. Ce point sera discuté à la prochaine rencontre. Cassandra Pelletier-Guimond (sur le CÉ au primaire) mentionne qu'il a surtout été sujet du calendrier scolaire 26-27.

3.8 Trésorerie (suivi du budget)

Marc Chouinard fait un rappel concernant les frais admissibles à un remboursement.

3.9 Autres sujets :

3.10 Question du public

Aucune question du public.

4. PROCHAINE RENCONTRE :

La prochaine réunion du CÉ aura lieu le 15 décembre 2025.

5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Émile Dionne et unanimement résolu que la séance soit levée à 19h30.

Magali Emond, présidente

Marc Chouinard, directeur